

SEHATRA FANARAHA-MASO NY FIAINAM-PIRENENA

**SeFaFi**

Observatoire de la Vie Publique  
Immeuble Ramaholimihaso  
Rue Rajakoba Augustin (Ankadivato)  
Antananarivo

Tél. : 22 663 99 Fax : 22 663 59 Email: [mrca bram@dts.mg](mailto:mrca bram@dts.mg)

---

## **ÉLOGE DE LA CORRUPTION**

Les médias en sont inondés, et tout le monde en parle : au hit-parade des sujets de conversation à la mode, la corruption occupe désormais une première place bien méritée.

La lutte contre la corruption serait l'affaire de tous - et de quelques agents de l'Etat prétendument en charge de question. Mais les deux questions essentielles demeurent : que faire, et à qui s'adresser ?

Corrompre, dit le Larousse, c'est « engager une personne investie d'une autorité à agir contre les devoirs de sa charge ». Lutter contre la corruption revient donc à empêcher les actions menées contre les devoirs qui incombent aux citoyens en général, et aux agents de l'Etat en particulier. Car les enquêtes récentes rappellent que les lieux les plus contaminés sont les Douanes, la Justice, la Police et la Gendarmerie, les Domaines et la Propriété Foncière – tous sous la responsabilité directe de l'Etat.

C'est la raison pour laquelle le SeFaFi, dans son communiqué du 12 septembre dernier, a donné la liste, non exhaustive, de 24 organes officiels auxquels incombe la charge de débusquer les personnes investies d'une autorité et qui agiraient contre les devoirs de leur charge. C'est à eux, en fonction de leurs missions spécifiques, que revient d'abord le soin de lutter contre la corruption. Le font-ils ? si oui, quels en sont les résultats ? Et s'ils ne le font pas, les pouvoirs publics devraient sanctionner et remplacer les membres défaillants.

### *Origines de la corruption*

Les formes de la corruption sont multiples et variées, touchent tous les secteurs de la vie sociale (publique, privée, associative...), et englobent toutes sortes de pressions : pécuniaire, familiale (par le népotisme), sociale (par les trafics d'influence), politique, morale, et religieuse. Infiltrée dans toutes les ramifications du tissu social, la corruption ne sera jamais totalement et définitivement éradiquée ; au mieux, si elle est combattue dans le long terme, elle sera limitée

dans son extension et dans son intensité. D'où la nécessité de bien cerner les différents facteurs qui favorisent sa prolifération. Trois raisons majeures peuvent être évoquées ici.

### 1. *Raisons d'ordre socioculturel*

- le manque d'autonomie de la personne. Il se manifeste par une tendance spontanée, devant toute situation qui sort de l'ordinaire (recherche d'emploi, examen ou concours, acte administratif), à se faire assister en recherchant l'appui de personnes jugées influentes ;
- l'indiscipline et le refus de se plier aux règles établies (exonération de toute nature, passe-droit dans une file d'attente, certificat médical de complaisance, etc.) ;
- la difficulté à refuser une intervention : en raison des liens de parenté ou des réseaux de relations sociales et pour ne pas perdre la face - *matin-kenamaso* ;
- le manque de confiance en soi, la peur du *Fanjakana et du tsiny...*

### 2. *Raisons d'ordre matériel*

- Côté « corrompu » : des conditions du travail déplorables et des salaires insuffisants. Et surtout, l'insuffisance des moyens : comment des missions de contrôle pourraient-elles échapper à la corruption, lorsque les agents d'inspection en déplacement sont tributaires des moyens mis à leur disposition (hébergement, voitures, téléphone) par les personnes à contrôler ?
- Côté « corrupteur » : recherche de profits et d'avantages supplémentaires, en payant moins d'impôts et de taxes, en obtenant un marché hors du circuit normal, en faisant annuler une contravention ou une amende, etc.

### 3. *Raisons d'ordre organisationnel*

- Le système bureaucratique : il entoure d'une grande opacité le fonctionnement des différents services, favorise l'émergence de la mentalité de « petit chef » et ralentit l'instruction des dossiers et la prise de décision. En l'absence de délégation ou en raison de délégation insuffisante, toute décision finit par relever de l'autorité supérieure ; ce qui incite évidemment l'utilisateur à recourir aux interventions et/ou aux dessous de table.
- L'insuffisante maîtrise, par les agents, de leur mission et de l'arsenal législatif ou réglementaire qui la régit, aboutit à des prises de décision discrétionnaires ou arbitraires.
- Le caractère obsolète, parfois inapplicable ou intolérable, et souvent non codifié, de la réglementation, pousse l'utilisateur à la détourner ou à la contourner : c'est le cas de l'administration des douanes, de l'enregistrement en matière de succession, des opérations immobilières, des permis de construire, etc.

### *Les moyens de prévention et de lutte*

Ils sont multiformes, mais renvoient pour l'essentiel à la responsabilité de l'Etat. On se contentera d'en citer les plus évidents, sans prétendre à l'exhaustivité, et sans trop d'illusions. Ils suffiront à faire comprendre pourquoi la corruption est si vivace et si répandue...

### 1. *Augmenter les salaires*

La première raison de la corruption, surtout de la « petite corruption » qui est aussi la plus répandue, tient à l'évidence : le salaire ne suffit pas à faire vivre le salarié. Inutile de revenir sur les chiffres, chacun sait ce que l'on peut se procurer avec un salaire minimum mensuel. A cela s'ajoutent des inégalités salariales aussi flagrantes que choquantes, et qui vont en s'accroissant. Or les plus beaux programmes de lutte contre la corruption sont condamnés à l'inefficacité tant que l'ouvrier, l'employé ou le fonctionnaire ne pourra pas vivre décemment et honnêtement du fruit de son labeur.

### 2. *Eduquer les citoyens*

L'éducation civique ne se limite pas aux discours – ceux des professeurs en classe, des officiels sur leurs tribunes, des journalistes dans leurs publications, des curés et des pasteurs du haut de la chaire de vérité. Eduquer à la citoyenneté consiste avant tout à donner l'exemple d'une pratique citoyenne, et c'est à la classe politique de donner l'exemple, à commencer par les ministres, les sénateurs et les députés, les maires et les présidents de Fokontany. Le sens du bien commun, dans une population, s'acquiert ou se perd en fonction de ce que font les dirigeants ; à l'inverse, le citoyen a beau jeu de se retrancher derrière les pratiques du pouvoir dès lors qu'elles ne sont pas transparentes ! Quant aux multiples séminaires, sessions, ateliers et autres tables rondes, il ne faudrait pas s'en satisfaire trop pour qu'ils ne deviennent pas un alibi.

### 3. *Rendre la législation accessible*

S'il est vrai que « nul n'est censé ignorer la loi », il est tout aussi vrai que la loi est à la fois inaccessible et incompréhensible pour la plupart des citoyens. Alors que le *Journal Officiel* est tiré en moyenne à 1 500 exemplaires pour une population de 16 millions d'habitants, il faudrait au contraire diffuser et vulgariser, jusque dans les campagnes les plus reculées, les textes de loi qui régissent les secteurs les plus sensibles à la corruption. Et, juste retour des choses, adapter cette même législation aux possibilités des citoyens et aux situations concrètes : éloignement des juridictions et des auxiliaires de justice, inadéquation des peines et des sanctions. Faute de quoi, les initiés auront toujours raison, avec ou contre la loi.

### 4. *Alléger la bureaucratie*

Source de lenteur et d'inefficacité, les procédures bureaucratiques dans lesquelles se perd une bonne partie de la fonction publique sont les plus sûrs alliés de la corruption, qui s'épanouit sur ce terreau. Chacun le sait : plus une administration est rigide et tatillonne, et plus la tentation est grande de contourner ou de passer outre, par tous les moyens... Mais est-il encore possible, aujourd'hui, d'éradiquer des services publics (comme du secteur privé), la mentalité de « petit chef », fruit de la bureaucratie et cause de l'irresponsabilité et de tous les abus ? Et n'est-il pas utopique d'imaginer que tous les agents administratifs soient, un jour, rigoureusement formés à la discipline, au sens du service public, à la neutralité, au bien commun ?

## 5. *Contrôler et sanctionner*

Le plus sûr moyen de généraliser la corruption est d'accepter que les coupables restent impunis. Or il se trouve que le public ne constate guère l'efficacité des organes de contrôle cités par notre communiqué du 12 septembre 2003 ! De ce point de vue, on ne peut pas dire que la lutte contre la corruption soit effective à Madagascar. Qui, mis à part quelques comparses de temps à autres, a été inculpé et effectivement condamné pour détournement, abus de pouvoir, trafic d'influence, délit d'initié ? L'impunité garantie est la plus forte incitation à la corruption, du haut en bas de l'échelle sociale. Il serait urgent, avant toute autre mesure à prendre, d'imposer aux organes de contrôle des obligations de résultat : remise des rapports dans les délais, publicité donnée à ces rapports, actions judiciaires engagées contre les contrevenants. Dans ce but, ces organes de contrôle devront être totalement et effectivement indépendants (politiquement, techniquement et financièrement) ; et un système de sanction objectif, transparent et impartial devra être élaboré, diffusé et mis en œuvre.

### *Que faire ?*

Telle est la seule question qui importe : que peut faire le simple citoyen, témoin ou otage de la corruption, pour mettre un terme à ces abus, et obtenir justice ? Concrètement, à qui pourra-t-il s'adresser, sans risquer de devenir l'objet de représailles ou la risée de tous ? Pour l'heure, c'est surtout le sentiment d'impuissance qui prévaut, et la frustration d'être la victime permanente d'un système entretenu par la permissivité de l'Etat.

Ni les discours moralisants des Eglises, ni les exhortations civiques des politiciens, ni les gesticulations ni la médiatisation ne feront reculer la corruption. S'en tenir à cela reviendrait à encourager la corruption, et donc à faire son éloge. Pour inverser la tendance, des mesures fortes et justes s'imposent, avec des procédures simples et accessibles au grand nombre, suivies de sanctions exemplaires et publiques. Alors, peut-être, les citoyens se sentiront-ils concernés, et la corruption commencera-t-elle à être mise en échec.

Antananarivo, le 5 décembre 2003